SOMMAIRE

***Le billet du président****, Hubert GERARDIN* 1

***Le GEMDEV*** 2

***Les membres de l’ATM publient*** 3

***Mondes en Développement***, *tome 46, n° 184* 13

***Bulletin d’adhésion 2019*** 14



**Contact n° 37 hiver 2018-printemps 2019**



Le billet du président

Ce bulletin me permet de vous communiquer des informations sur la vie de l’association en 2017 et ses projets en cours.

Deux conseils d’orientation scientifique ont été réunis dans les locaux du GEMDEV, à Paris, les 9 janvier et 3 juillet et l’assemblée générale s’est tenue le 2 juin à l’Université libre de Bruxelles. Ces rencontres nous ont permis de faire le point sur le suivi des activités scientifiques de l’association et de préparer les manifestations scientifiques à venir.

*Les 33èmes journées ATM se sont tenues à l’Université libre de Bruxelles*, en partenariat avec l’Institut de sociologie, du 22 au 24 mai 2017 sur le thème « Agricultures, ruralités et développement ». Le nombre de propositions de communications reçues, 360, a été en forte augmentation par rapport à celui enregistré aux journées précédentes. 90 communications ont été présentées dans 30 ateliers. Par ailleurs, 30 non-communicants ont participé aux journées qui ont traduit une riche approche pluri-disciplinaire de la thématique.

*Le 32ème Cahier de l’Association Tiers-Monde* a été publié pour ces journées et distribué à l’ensemble des participants. Sous le titre « Catastrophes, vulnérabilités et résiliences dans les pays en développement », ce cahier de 210 pages, coordonné et réalisé par Jean Brot, rassemble 21 contributions présentées aux Journées ATM de Lille, organisées en partenariat avec le Centre lillois d’études et de recherches sociologiques et économiques (CLERSE).

*L’ouvrage « Mobilités et soutenabilité du développement*, coordonné par Thierry Montalieu, Jean Brot et Hubert Gérardin est en cours d’impression. Il est publié aux Éditions Karthala et rassemble 15 communications, présentées aux journées d’Orléans qui ont été enrichies après évaluation.

Au cours du conseil de janvier, nous avons finalisé l’appel à communication et préparé l’organisation des *journées 2018 de Grenoble*, organisées sous la direction de Catherine Figuière, en partenariat avec le Centre de recherche en économie de Grenoble (CREG) et le Groupement d’intérêt scientifique pour l’Étude de la Mondialisation et du Développement (GEMDEV, voir la présentation ci-dessous), sur le thème « *L’émergence en question. Marqueurs et dynamiques du développement*». Les 180 propositions de communications reçues sont en cours d’évaluation par des rapporteurs.

Une nouvelle manifestation scientifique, *un workshop en économie du développement*, est co-organisé par l’ATM, l’Université de Dschang du Cameroun, le Centre for Research in Economics and Management (CREA) de l’Université du Luxembourg et le Laboratoire international associé (LIA) CNRS Inégalités, sur le thème « Pertinence des politiques publiques dans les pays d’Afrique sub-saharienne », les 29 et 30 janvier 2018. Après l’appel à communication et les évaluations des propositions durant les derniers mois, les inscriptions des participants sont en cours pour cette manifestation décentralisée coordonnée par Arnaud Bourgain, Jean-Claude Vérez et Désiré Avom, doyen de la Faculté des Sciences économique et de Gestion de Dschang, qui accueillera le *workshop*.

Lors de l’Assemblée générale de Bruxelles, il a été décidé que *les journées ATM de 2019 seraient organisées sur le site de Metz de l’Université de Lorraine* par le Bureau d’Économie Théorique et Appliquée (BETA-CNRS), sous la direction d’Olivier Damette, directeur du Département d’Économie appliquée. Le thème retenu, « Énergie et développement » a fait l’objet d’une présentation au conseil ATM du 3 juillet.

Au-delà de ces manifestations, le dynamisme de notre association repose sur l’investissement de chacun(e). En particulier, ce bulletin est ouvert aux contributions et aux informations de tous les membres du réseau (recherches, publications, formations,...). Enfin, les retardataires trouveront dans ce bulletin le formulaire d’adhésion, les cotisations nous permettant de mener à bien en commun des acticités scientifiques.

Hubert GERARDIN



*Le GEMDEV*

Le GEMDEV (Groupement pour l’Étude de la Mondialisation et du Développement), créé en novembre 1983 sous forme de GIS, Groupement d’intérêt scientifique, a été reconnu en 2014 comme structure fédérative de recherche FED 4244. Il rassemble des formations et des équipes de recherche de différentes universités et organismes. Créé en région Ile-de-France, il est devenu un réseau national. Le GEMDEV est interuniversitaire et pluridisciplinaire.

Le rôle du GEMDEV est de promouvoir les synergies entre les centres et équipes de recherche, les masters, les écoles doctorales travaillant sur :

* L’analyse de la mondialisation
* Les pays du Sud, les relations Nord-Sud
* Les conceptions, réalités, institutions et politiques du développement

**La pluridisciplinarité - Les séminaires, rencontres et groupes de travail**

Le GEMDEV rassemble des formations et des équipes de recherche de différentes disciplines des sciences humaines et sociales. Il ne coordonne pas les recherches menées au titre de chaque équipe membre mais propose des thèmes transversaux permettant une confrontation des différentes disciplines sur un même thème et un enrichissement de leur réflexion.

Il organise des séminaires de recherche portant sur des thèmes  spécifiques (développement durable, TIC, décentralisations, mondialisations, gouvernance urbaine) ou des aires géographiques (Amérique latine, Afrique, Asie). Des groupes de travail pluridisciplinaires se réunissent régulièrement pendant un an ou plus ; les résultats de leurs travaux font l’objet de journées ou colloques interdisciplinaires ouverts et de diverses publications (ouvrage, numéro spécial de revue, etc.).

Se réunissent actuellement des groupes de travail sur : Les transformations des politiques de coopération ; Patrimoine et développement ; L’exploitation des ressources naturelles au Sud ; Prospectives du développement au XXIe siècle.

Le GEMDEV organise également des séminaires publics, par exemple sur la question du financement et de la financiarisation du développement en 2015 avec l’AFD ou des colloques, tel celui sur La Mesure du développement tenu à l’UNESCO en 2012, dont les enregistrements filmés sont en ligne…

**La coopération internationale**

Depuis sa création, le GEMDEV a systématiquement cherché à développer des coopérations avec des partenaires travaillant sur les mêmes domaines de recherche et, en particulier, avec des enseignants et chercheurs du Sud.

Il a ainsi développé des programmes de coopération avec divers établissements membres de l’Université de Bamako, au Mali, dans le cadre du programme Regards croisés France Mali puis sur la question des ressources naturelles au Sud et en particulier sur le secteur minier avec le GERSDA (Groupe d’étude et de recherche en sociologie et droit appliqué) ; il s’est étendu à l’Université Gamal Abdel Nasser de Conakry en Guinée et en particulier au CERE (Centre d’étude et de recherche en environnement) autour d’un programme sur l’impact de l’exploitation des ressources naturelles au Sud.

Depuis quelques années des partenariats ont été mis en place avec des enseignants-chercheurs chinois autour du travail conduit par le GEMDEV sur la présence chinoise en Afrique qui a conduit à la publication de l’ouvrage « Le temps de la Chine en Afrique, publié en 2012 aux Éditions Karthala, dans la Collection du GEMDEV. Ce programme a permis d’envoyer une dizaine d’étudiants en stage dans différents pays africains, mais également d’échanger avec nos collègues chinois, en particulier avec ceux appartenant à l’établissement appelé : University of International Business and Economics, School of International Trade and Economics, de Beijing.

Le GEMDEV a également des échanges réguliers avec des enseignants-chercheurs brésiliens des universités de Brasilia et de Rio de Janeiro.

Des collaborations récentes se sont développées avec l’Université du Québec à Montréal (plus précisément avec le CIRDIS, Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société) sur les questions des politiques de coopération et des ressources minières au Sud.

Le GEMDEV est membre de l’EADI (Association européenne des instituts de recherche et de formation en matière de développement dont le siège est à Bonn) qui regroupe dans le domaine des sciences humaines et sociales des chercheurs de tous les pays européens (y compris d’Europe de l’Est). L’EADI organise une grande conférence internationale thématique tous les 3 ans.

Des collaborations se sont établies au fil des ans avec des organismes internationaux tels que la Commission européenne, l’Organisation internationale du travail (OIT), la Banque mondiale, l’Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) (et en particulier avec son Centre de développement), l’Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l’United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD), etc.

**Les partenariats**

Le GEMDEV travaille également en partenariat avec plusieurs organisations de la société civile, telles Aide et Action dans le cadre du PCPA PROJEG (coopération franco-guinéenne), le CCFD, Coordination Sud, le GRET, le RITIMO, Solidarité laïque, …

Des collaborations régulières ont été «également été établis avec plusieurs directions de l’AFD, Agence française de développement.

Un partenariat régulier et fructueux a été mis en place avec l’IAC, Institut agronomique néo-calédonien aboutissant à la publication d’un ouvrage en novembre 2016 aux Editions Karthala « La Nouvelle-Calédonie face à son destin ».

**Les publications**

Le GEMDEV a publié 31 Cahiers du GEMDEV, tous consultables en ligne sur le site de la bibliothèque numérique de l’Université Paris 8.

Il a mis en place une collection en collaboration avec les éditions Karthala ; une vingtaine d’ouvrages ont ainsi été publiés.

Enfin le GEMDEV poursuit un partenariat régulier avec des revues, en particulier avec la Revue *Mondes en développement* et l’Association Tiers Mondes. Il a ainsi pris en charge la publication de plusieurs dossiers de cette revue. Le GEMDEV est associé à l’organisation des XXIVes journées ATM, qui se tiendront à Grenoble en 2018. Rappelons que le GEMDEV avait accueilli ces journées en 2003 à Paris.

Pour en savoir plus : www.gemdev.org



Nous vous proposons les notes de lecture rédigées par des adhérents de l’ATM sur des ouvrages écrits ou auxquels d’autres membres ont contribué. Elles sont parues dans les numéros 180 182 et 184 de *Mondes en développement*.

<http://www.mondesendeveloppement.eu/>

**Kako NUBUKPO, Martial ZE BELINGA, Bruno TINEL, Demba Moussa DEMBÉLÉ (dir.)**

*Sortir l’Afrique de la servitude monétaire.*

*À qui profite le franc CFA ?*

Paris, La dispute, 2016, 243 p.

Cet ouvrage collectif structuré en 9 chapitres oriente immédiatement le lecteur vers la thèse que l’on anticipe à la lecture de son titre. Il est bien question d’une réflexion critique sur la survivance de cette zone monétaire héritée de 1945. Plus de soixante-dix après, cet espace monétaire a-t-il encore une légitimité pour répondre aux enjeux de développement auxquels sont confrontés les pays membres de cette zone ? Cet ouvrage apporte des éléments à la fois de diagnostics mais aussi propose des pistes de sortie de cette zone. Les chapitres 4, 5, 6 rédigés respectivement par Bruno Tinel, Kako Nubukpo et Demba Moussa Dembélé analysent les blocages inhérents au développement des pays africains de la Zone franc (PAZF). Cet arrimage à la zone euro s’accompagne de contraintes fortes sur la fixité du taux de change entre le Franc CFA et l’euro, la poursuite d’une politique anti-inflationniste et le maintien d’une politique monétaire restrictive. Cette zone ne serait que la perpétuation d’une zone favorisant le développement d’une économie aux relations verticales entre la France et ses anciennes colonies, basées sur l’exploitation de produits agricoles primaires non transformés et de produits miniers et pétroliers. Elle zone favorise les grandes entreprises françaises par la garantie de convertibilité et la libre circulation des capitaux entre chacune des deux zones (CEMAC et UEMAO) avec la zone euro, ainsi que les rapatriements de profits. Quant au taux de change, dont la fixité est la clé de voute du système monétaire, celui-ci ne favorise pas la compétitivité des exportations mais permet aux catégories urbaines aisées d’acquérir des biens importés « bon marché ». Cette déconnexion de la sphère monétaire avec les besoins réels de financement de l’économie pour l’investissement est une cause réelle et sérieuse de blocage à « l’émergence », comme le développe dans le chapitre 7, Ndongo Demba Sylla.

Les réflexions critiques sur la pérennité de cette zone ne sont guère nouvelles, notamment sous la plume des auteurs de cet ouvrage, portées aussi bien par des analystes ou des chercheurs venant du monde académique que par des banquiers. Toutefois, ce sujet reste encore très sensible, voire tabou, dans le monde politique aussi bien en France qu’en Afrique. Toute critique de cette zone est une remise en cause du pouvoir de la France sur ces anciennes colonies, une remise en cause de la puissance de la France dans toutes les enceintes de négociation internationale, mais aussi une fragilisation des acquis de bon nombre d’élites africaines. Cet ouvrage appelle de ses vœux une sortie de cette zone monétaire considérant que « …le fruit CFA est mûr et donc qu’il doit être cueilli par ceux-là même qui l’utilisent. En d’autres termes, il est temps que le CFA passe en totalité dans les mains des africains ». Toutefois, les auteurs ne cachent pas l’extrême difficulté et l’immensité des bouleversements qu’il y aurait à un changement aussi radical. Des pistes de réflexion sont proposées afin d’améliorer son fonctionnement pour répondre aux vrais besoins de financement qui ne peuvent actuellement être satisfaits du fait de ce carcan (servitude) monétaire. Parmi les pistes envisagées, des marges de manœuvre inemployées permettant un début d’émancipation monétaire et permettant de mener au sein de l’Afrique de l’Ouest et de l’Afrique centrale une politique monétaire plus souple. Réformer les institutions est possible. À plus long terme, pourquoi ne pas réfléchir à une nouvelle monnaie qui pourrait « s’ancrer… par un régime de change à flexibilité limitée, en se référant notamment à un panier de devises dont la composition et les pondérations seraient elles-mêmes ajustables en fonction des impératifs des relations commerciales internationales ». Il est vrai qu’amorcer cette réflexion permettrait de mettre en cohérence la réalité des flux commerciaux de cette zone qui se réalisent désormais majoritairement avec la Chine avec les monnaies effectivement utilisées dans ces échanges et donc le taux de change… Enfin, si les auteurs avancent la piste d’une monnaie unique au sein de la CEDEAO, il reste encore nombre de paramètres à prendre en compte afin que puisse se dessiner une telle monnaie, tant les relations sont complexes avec le géant nigérian. Là, les auteurs nous laissent sur notre faim…

**Jean-Jacques GABAS**

Sciences Po Paris, CIRAD

**Philippe LAVIGNE DELVILLE**

*Aide internationale et sociétés civiles au Niger*

Paris, Montpellier, Marseille, Karthala, APAD, IRD, novembre 2015, 339 p.

Philippe Lavigne Delville nous livre les résultats d’une longue enquête sur les rapports entre l’aide internationale et les sociétés civiles au Niger, pays qu’il connaît particulièrement bien. Il focalise son analyse plus précisément sur l’intervention de l’Union européenne au cours de la décennie 2000-2010 à travers son projet d’appui à la société civile (PASOC). Au-delà du modèle anglo-saxon d’une société civile abstraite agissant de façon désintéressée, l’auteur présente la société civile réelle dont il étudie les objectifs, la précarité financière et les contradictions. Il montre que les associations qui en font partie sont le fruit d’une modernité insécurisée, c’est-à-dire d’un marché du travail sinistré et du reflux des emplois offerts par la Fonction publique. Dans ce contexte, l’aide internationale est un important pourvoyeur de ressources et de travail pour les personnes diplômées. Mais elle est soumise à son propre agenda qui ne correspond pas forcément aux réalités du pays.

Ainsi en est-il du renforcement des institutions de la société civile mise en avant par l’Union européenne dans les années 2000. Ce noble dessein s’est perdu dans les sables d’une vision bureaucratique de ses instruments (l’évaluation, par exemple) d’une part, de la prégnance d’une conception pyramidale et entrepreneuriale du pouvoir dans les organisations d’autre part. Si quelques grosses associations, ayant des relais politiques, ont tiré leur épingle du jeu, la grande majorité n’est pas sortie des difficultés financières. Ainsi, le projet de charte de la société civile a fait long feu, comme le souci de transparence des organisations. Le renforcement souhaité s’est résumé à un apprentissage du « ficelage » concernant les dossiers déposés à des fins d’aide internationale.

Dans une analyse plus approfondie, l’aide au renforcement de la société civile s’est heurtée aux relations ambigües et asymétriques entre les pourvoyeurs de fonds et les associations. Les secondes connaissent le terrain, alors que les premiers s’en sont éloignés au fur et à mesure que les fonctions d’évaluation et de contrôle ont pris le pas sur les fonctions d’élaboration de projets dans les agences de développement. Les associations ont de plus en plus tendance à fonctionner comme des sous-traitants en oubliant *in fine*, comme les bailleurs de fonds, les bénéficiaires de l’aide. Au-delà du discours sur le partenariat, les relations entre bailleurs et associations naviguent entre ingérence, autonomie et contrôle bureaucratique, ce qui ne favorise pas les projets à long terme.

Cet ouvrage dense et riche vise à donner aux membres de la société civile des ressources pour mieux comprendre le jeu social auxquels ils participent. Il explicite de façon détaillée les logiques et les contraintes des acteurs de l’aide internationale au développement. Le grand danger qu’affronte cette dernière est celui de l’extraversion et, en cela, elle ne se distingue pas de l’investissement étranger dans les pays qui ont une faible capacité financière.

**Jean-Jacques FRIBOULET**

Université de Fribourg, Suisse

**Grégory VANEL**

*Réhabiliter le pouvoir et les nations dans l’analyse du capitalisme mondialisé*

Meylan, Éditions Campus Ouvert, 2016, 197 p.

« *Le pouvoir, ce banni récalcitrant* », telle est la phrase de François Perroux placée en *incipit* de l’ouvrage. Cela donne le ton du livre et son inscription dans l’école grenobloise d’économie politique internationale ne fait aucun doute.

Il commence par la présentation du concept d’hégémonie introduit en économie politique par Kindleberger en 1973. L’hégémonie est, selon Kindleberger, la capacité, pour la puissance dirigeante d’une période spécifique, de fournir les biens publics fondamentaux au niveau économique international. Plus techniquement, l’Économie Politique Internationale a théorisé ce rôle d’hégémon comme la puissance qui peut créer et maintenir des « régimes internationaux ». Grégory Vanel s’interroge alors sur les fonctions stabilisatrices et/ou prédatrices des leaders dans l’économie mondiale. Les chapitres qui suivent nous amènent à une relecture, fondée sur le « paradigme grenoblois » du commerce international, de l’ordre financier international, ainsi que du système productif. L’auteur souligne, avec raison, le passage de l’analyse monétaire à celle de la finance comme fondement des analyses de l’économie politique internationale. Cela doit néanmoins être relativisé à l’aune de l’examen du chapitre concernant l’analyse du système productif transnational.

La seconde partie est consacrée à l’évolution de l’économie politique internationale d’un point de vue théorique en en confrontant les approches orthodoxes et hétérodoxes. L’auteur met en évidence que si le point de départ de l’économie politique internationale consiste en une interrogation sur les fondements du pouvoir et de l’hégémonie dans les relations économiques internationales, Grégory Vanel montre que loin d’être une discipline monolithique aujourd’hui, l’économie politique internationale a vu ses dernière années une multiplication des problématiques et un éclatement de ses paradigmes. Cela montre à la fois la vigueur, mais également la fragilité de cette discipline. L’ouvrage, même avec son style quelque peu ardu, est à conseiller aux lecteurs s’intéressant à cette discipline en pleine évolution.

**Sylvain ZEGHNI**

Université Paris Est Marne-la-Vallée, Laboratoire Ville Mobilité Transport

**Lahsen ABDELMALKI et René SANDRETTO**

*Le commerce international.*

*Analyses, institutions et politiques des États*

Louvain-la-Neuve, DeBoeck Supérieur, 2017, 404p.

L’ouvrage de Lahsen Abdelmalki et René Sandretto, préfacé par Pascal Lamy, est avant tout un manuel non technique, destiné aux étudiants et aux praticiens du domaine du commerce internationalqui tireront utilement avantage de sa lecture. Il se décline en trois parties inégales dont les deux premières comprennent chacune deux chapitres tandis que la troisième, la plus longue, couvre cinq chapitres.

La première partie est consacrée aux analyses du commerce international. Le chapitre 1 recouvre l’analyse classique : la loi statique des coûts comparatifs fonde la spécialisation internationale mais la dynamique du commerce extérieur met en cause le libre-échange. L’analyse néoclassique est présentée sous l’angle contrasté d’un modèle normatif et d’une théorie positive.

Le chapitre 2 aborde les théories contemporaines qui relèvent, peu ou prou, du néomercantilisme : la politique commerciale stratégique défendue par l’Europe et l’approche du commerce administré des États-Unis.

La deuxième partie présente les instruments de protection et le cadre institutionnel et réglementaire des politiques commerciales.

Le chapitre 3 détaille les instruments de protection : les barrières tarifaires (droits de douane), paratarifaires (subventions à l’exportation) et non tarifaires. Ces barrières non tarifaires sont respectivement qualifiées de « dures », s’agissant des restrictions quantitatives (contingents), et de « douces », pour les obstacles techniques, réglementaires, administratifs et monétaires.

Au chapitre 4 sont successivement abordés les objectifs et les règles du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) et de l’Organisation mondiale du commerce (OMC), dont la comparaison montre que le rôle controversé de cette dernière est essentiellement l’arbitrage des différends et la surveillance des politiques commerciales.

La troisième partie, qui aurait gagné à être un peu plus condensée, s’attache aux politiques commerciales des grandes puissances.

Le chapitre 5 s’attache aux stratégies d’influence des groupes de pression illustrées par deux études de cas sur le rôle des lobbies (l’amiante, le textile-habillement). La mobilisation plus explicite de la théorie des jeux et de la théorie des clubs aurait été bienvenue.

Le chapitre 6 retrace l’historique et les mécanismes de la politique commerciale des États-Unis depuis la fin de la première guerre mondiale jusqu’à la présidence de Donald Trump, marqués par l’alternance du libre-échange lorsque le leadership américain s’impose dans l’entre-deux-guerres et du regain de la logique néomercantiliste dans le contexte d’essor de la mondialisation au cours des années 1990.

Le chapitre 7 expose les étapes et les faiblesses de la politique commerciale de l’Union européenne jusqu’au Brexit, caractérisée à la fois par un élargissement de son périmètre et des conflits d’intérêt qui l’affaiblissent.

Le chapitre 8 est consacré à la politique commerciale de la Chine. Celle-ci repose à la fois sur la promotion de ses exportations, qui commande la défense du libre-échange, et une forme de protectionnisme sélectif des importations, qui relève de la logique néomercantiliste.

Au chapitre 9, la recension des accords commerciaux de nouvelles générations portant sur les mesures non tarifaires montre que le multilatéralisme de l’OMC est menacé par les démarches géostratégiques mises en oeuvre par de grands clubs de nations (Transatlantic Trade and Investment Partnership (TTIP), Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA)).

La conclusion générale met en perspective l’arbitrage entre ouverture et fermeture des économies, la distorsion entre les pratiques commerciales et les théories sous-jacentes, le rôle des institutions internationales, la rivalité des grandes puissances et la reconfiguration incertaine du commerce international.

Nombre de tableaux mis à jour et d’encadrés éclairent et condensent commodément un commentaire détaillé qui expose à la fois les enjeux, conflictuels, les mécanismes et les résultats de politiques commerciales dont l’empreinte relève moins du laissez-faire que du néomercantilisme.

Hormis quelques coquilles, résultant peut-être d’un parti-pris en faveur de l’écriture en minuscules, il faut reconnaître que l’unité de compte ne figure pas toujours dans les tableaux.

Au registre des critiques plus sérieuses à l’égard d’un ouvrage qui se veut exhaustif, on peut observer que la bibliographie est parfois incomplète, elle se répartit entre les références générales en fin d’ouvrage et les références à la fin de chaque chapitre, ce qui ne rend pas la lecture de l’indexation très aisée. Quelques auteurs font défaut, parmi lesquels Graham (pourtant cité) et surtout Heckscher qui a fourni une contribution majeure : *Mercantilism* (réédité en 1994, dont le volume 1 est accessible en version numérique) ; il est surprenant que celle-ci ne soit pas citée dans la bibliographie d’un ouvrage qui traite abondamment du néomercantilisme. On peut regretter l’absence de glossaire et d’un index des auteurs.

L’ouvrage est didactique : chaque chapitre comprend un résumé bienvenu sur ce qu’il convient de retenir, des questions permettant de tester la compréhension du lecteur et une série de sites web pour approfondir l’information.

L’ouvrage offre une bonne vulgarisation qui mérite une lecture attentive. Il conjugue une mise en perspective des enjeux (potentiellement ou réellement) conflictuels, une argumentation cohérente fondée sur l’économie politique et non sur l’analyse formalisée, ainsi qu’une description détaillée des règles et des mécanismes des politiques commerciales.

La leçon de l’ouvrage est peut-être que l’ambivalence (sinon la schizophrénie) des stratégies du commerce international, laissez-faire vs. protectionnisme, résulte de l’absence de leadership et de l’affaiblissement de l’effet d’entrainement qu’exerce le commerce international sur la croissance. La mondialisation, plus conflictuelle et moins « heureuse », apparaît alors comme le théâtre de la lutte entre les *insiders*, qui tentent de préserver leurs avantages et les *outsiders*, qui les menacent.

**Philippe ADAIR**

Université Paris-Est Créteil, ERUDITE

**Jacques PERRIN**

*À la recherche des fondements de la valeur économique et de la richesse*

Meylan, Éditions Campus Ouvert, 2017, 100 p.

« *Est-il normal qu’un litre de gasoil ne vaille pas plus qu’un litre de Coca-Cola ?* » Cette question apparaît en sous-titre à l’ouvrage de Jacques Perrin. On pressent qu’il s’agit d’une manière réductrice de poser la question de la valeur. Exposer ce débat qui parcourt la théorie économique en une centaine de pages est une gageure. Comprendre sur quoi repose la valeur économique et la richesse est la question fondamentale de l’économie, c’est une frontière autour de laquelle les grands courants de la pensée bataillent. Cette question est fondamentale dans la mesure où elle est directement liée à celle de l’organisation de la société. Depuis la naissance de l’économie politique, les affrontements se sont développés avec un raffinement croissant des arguments de chaque école.

Le chapitre 1 a pour but de résumer les grands débats, mais il s’agit plus d’un survol passant délibérément outre un certains nombres d’auteurs et pas des moindres (Sraffa, par exemple). Le chapitre 2 sur les indicateurs de richesse, très court, donne une impression de survol de la question, sans que l’on voit clairement son lien avec le premier chapitre. Le chapitre 3 met en évidence l’apport de l’institutionnalisme à la réflexion économique et à la remise en cause de l’*homo oeconomicus*. Bien plus, leur apport essentiel pour l’objet du livre est la compréhension de la valeur non dans sa seule dimension d’échange mais, bien plus, dans sa dimension de valeur sociale. Le chapitre 4, le plus intéressant, s’interroge sur les pistes actuelles d’évaluations et notamment sur la prise en compte d’une valeur sociale, ou celle d’une valeur tutélaire. Il est dommage que ce chapitre n’approfondisse pas ce thème fort intéressant.

Pour mettre à bas la logique « *néolibérale* », l’auteur suggère de substituer à l’*homo oeconomicus* un *homo empathicus* et de remplacer la logique de compétition par une construction des communs. Une très grande ambition pour ce livre au format court qui ressemble à un manifeste pour une autre voie, mais après tout, 100 ans après la Révolution de 1917 et bientôt 170 ans après la publication d’un manifeste célèbre, n’est-il pas temps de renouveler l’utopie ?

**Sylvain ZEGHNI**

Université Paris Est Marne-la-Vallée, Laboratoire Ville Mobilité Transport

**Claude BEKOLO, Gilles Célestin ETOUNDI ELOUNDOU et Thierry MONTALIEU (dir.)**

*La microfinance contemporaine. Mutations et crises*

Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2017, 314 pages

Cet ouvrage sur les mutations et les crises de la microfinance vient judicieusement compléter la collection « Microfinance contemporaine » publiée par les Presses universitaires de Rouen et du Havre. Il regroupe de manière structurée un ensemble de communications présentées aux Journées internationales de microfinance, qui se sont tenues à l’université de Douala entre les 13 et 15 septembre 2013 à l’initiative de l’Association internationale des chercheurs francophones en microfinance (AICFM).

La microfinance est un domaine qui a connu au cours des quinze dernières années diverses situations de crises et de doutes justifiant que la recherche prenne le temps d’un recul salutaire, susceptible de faire le point sur les acquis du secteur mais aussi sur ses limites, et, plus encore, sur la manière de pouvoir le faire progresser dans les années à venir. L’ouvrage proposé s’inscrit très clairement dans cette tendance actuelle.

Structuré en quatre parties, il est composé de contributions très variées, combinant approches empiriques et analyses et modélisations plus théoriques. Ainsi, après avoir envisagé la place que la microfinance peut occuper dans le cadre des politiques publiques en matière de lutte contre la pauvreté, il analyse la manière d’articuler les réalités de la microfinance avec celles de l’environnement bancaire et financier dans lequel elle s’inscrit. L’ouvrage suggère diverses pistes de réflexion quant aux axes susceptibles de servir aux développements futurs du secteur, notamment au travers du rôle des entreprises de télécommunication (en R.D. Congo) ou de celui joué par l’appartenance à un réseau (au Cameroun).

Pour les lecteurs particulièrement intéressés par la microfinance camerounaise, ce livre constituera d’ailleurs une référence incontournable, puisque près d’un tiers des contributions s’attache à analyser diverses aspects du secteur microfinancier camerounais, lequel est, sans l’ombre d’un doute, un des cas africains les plus intéressants pour étudier les problématiques couvertes par l’ouvrage. De fait, le Cameroun présente une triple caractéristique au cœur de l’ouvrage : un secteur dynamique, une expérience de crises diverses et un réelle dynamique d’innovations, comme l’illustre, par exemple, une contribution sur les stratégies de contournement des barrières linguistiques associées à une clientèle sous-scolarisée par les établissements de microfinance.

La microfinance se doit d’évoluer et pour le faire il y a lieu de bien en comprendre les limites et les potentialités qui demeurent à exploiter. Pour tous ceux qui partagent ce point de vue, la lecture de ce livre sera une belle occasion de poursuivre la réflexion.

**Marc LABIE**

Université de Mons, Belgique

Faculté Warocqué d’économie et de gestion

**Ekrame BOUBTANE**

*L’économie de l’immigration*

Clermont Ferrand, Collection L’opportune – MSH et FMSH Diffusion, octobre 2018, 64 pages

Ekrame Boubtane, spécialiste reconnue en macro-économie du développement et économie du travail, nous propose un court ouvrage très didactique qui rétablit certaines vérités et corrige les fausses croyances liées à l’immigration.

Ce fascicule est structuré en trois chapitres. Les deux premiers décrivent les flux migratoires à destination de la France, dans leur perspective historique, puis dans leur diversité aujourd’hui. Le troisième chapitre montre les conséquences économiques de l’immigration.

Dans le premier chapitre, sont rappelées les conditions d’acquisition de la nationalité française et l’importante progression de l’immigration de travail de 1955 à 1975. L’augmentation récente des flux migratoires demeure d’une moindre ampleur, comme l’illustre un des graphiques du chapitre 2. Aujourd’hui, le flux d’entrée représente 0,32% de la population résidant en France ; pour plus de la moitié des femmes et des immigrants provenant majoritairement d’Afrique et plus d’un tiers du Maghreb ; la très grande majorité des immigrants vient en France pour rejoindre leur famille ou pour poursuivre des études. Un point est ensuite réalisé sur les demandeurs d’asile, 0,13 % de la population française, dont un tiers des demandes seulement aboutissent. Enfin, une comparaison avec les autres pays européens montre que l’immigration récente reste bien moindre en France qu’au Royaume-Uni ou en Allemagne et que l’entrée pour le motif du travail y demeure plus marginale.

Le dernier chapitre fait le point sur les effets économiques de l’immigration. Les immigrés offrent une alternative à la faible mobilité géographique et professionnelle des travailleurs résidents. Les travaux portant sur la France montrent une absence d’impacts sur le taux de chômage et un effet parfois positif sur les salaires. Au sein de l’OCDE, hormis aux Etats-Unis et en Allemagne, les immigrants récents sont plus qualifiés que la moyenne de la population. Dès lors, l’immigration réduit le chômage *via* deux canaux : par leur éducation différente, les travailleurs immigrés possèdent des compétences complémentaires de celles des natifs, d’une part ; d’autre part, l’arrivée de chercheurs immigrés favorise l’innovation. L’immigration a un effet positif sur le PIB par tête liée principalement aux entrées pour motif familial, alors que les migrations pour motif de travail n’ont pas d’impact. L’important emploi des femmes migrantes dans les services à la personne favorise la participation au marché du travail des femmes natives. En France, la contribution des immigrés aux finances publiques est positive : ils utilisent plus les allocations familiales et l’assurance chômage, mais reçoivent moins de prestations de retraite et de santé.

**Isabelle RABAUD**

Université d’Orléans

Laboratoire d’économie d’Orléans (LÉO-CNRS)

**Bernard CALAS, Anthony GOREAU-PONCEAUD et Sylvain RACAUD (dir.)**

Coexistence des mondes ruraux et des agricultures

***Les Cahiers d’Outre-Mer***, 69(273), 2016, 360p.

Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux

Dans le contexte de mondialisation renouvelée depuis les années 1980, le monde paysan, les espaces ruraux et les agricultures des Suds ont connu des transformations qui ne sont guère homogènes dans leur forme. La revue de géographie *Cahiers d’Outre-Mer* consacre la première partie de son numéro sur la *Coexistence des mondes ruraux et des agricultures* à répondre à cette problématique. Dans les sept premières contributions, regroupées en deux sections *Dossier* et *Varia*, la notion de territoire est ainsi mobilisée comme une unité spatiale à l’intersection de plusieurs dimensions : socio-économique, culturelle, identitaire et politique. Tant au niveau théorique qu’analytique, les auteurs vont au-delà d’une perspective dichotomique et favorisent une approche qui encourage l’analyse des territoires dans leur complexité et leur complémentarité. Pour faire cela, le concept de coexistence est utilisé comme clé de lecture tout au long de la première partie.

Comme les diverses contributions le soulignent, les enjeux liés aux territoires à l’ère de la mondialisation sont multiples. Elles montrent que ceux-ci s’articulent à plusieurs échelles spatiales (locales, régionales, nationales et globales) et impliquent des acteurs de nature différente. À partir de la présentation de terrains divers situés en Amérique latine, en Afrique et en Asie du Sud-Est, les auteurs explorent la coexistence de l’urbain et du rural, du local et du global, du « moderne » et du « traditionnel » dans les systèmes d’activités, dans les mobilités des populations rurales, dans la recomposition des identités territoriales et, enfin, dans l’émergence de tensions relatives à la gestion des ressources naturelles.

Elles montrent que cette coexistence est possible grâce aux multiples réseaux de circularité qui unissent ressources, individus et territoires. Par exemple, la notion de « territoire multisitué », qui revient dans plusieurs articles, met en évidence comment les réseaux sociaux entre membres d’un groupe éparpillé géographiquement font en sorte que « la fragmentation apparente continue à faire territoire » (p. 64).

Elles montrent également que les dimensions identitaires et socio-culturelles sont aussi importantes que la dimension économique dans l’analyse des reconfigurations des territoires. Ces contributions ont donc le mérite de dépasser une approche purement économique dans l’analyse des stratégies d’adaptation, favorisant la prise en considération des aspects sociaux, culturels et identitaires qui lient les individus, les ménages et les collectivités au territoire. Les reconfigurations de ce dernier font que l’ensemble des relations et des identités que les acteurs locaux ont historiquement développés en relation avec les ressources naturelles, notamment l’eau, la terre et les forêts s’adaptent, de même, avec différents degrés de conflictualité.

Enfin, elles montrent que le territoire est une composante incontournable de toute réflexion théorique et pratique sur le développement. C’est à ce niveau que se situe le débat entre la vision « dé-territorialisée » visant à la modernisation des territoires et de leurs populations au travers du productivisme et de la libéralisation des échanges, d’un part, et la vision plus territoriale orientée vers la construction d’un processus de développement durable, d’autre part.

Parmi ces questionnements sur les transformations rurales dans le contexte de la mondialisation, les auteurs ont bien fait ressortir la complexité de l’objet d’étude en l’analysant sous différents angles. Néanmoins, on peut regretter une déconstruction peu approfondie de l’idée de territoires comme espaces de coexistence de relations de pouvoirs et de domination, dans leurs formes historiquement constituées, mais également renouvelées ; et l’absence d’une lecture des différentes réactions politiques, incluant les formes de résistance, adoptées par les populations face à ces transformations.

Dans la deuxième partie de la revue, *Atlas de COM*, le territoire reste l’objet central des contributions. Toutefois, ce n’est plus une approche visant à analyser la coexistence, mais plutôt la marginalisation, des territoires dans le contexte de la mondialisation qui est mise en avant. Ceci permet aux auteurs d’analyser la question « des agricultures marginales et en marge dans les Outre- Mer » (p. 265). Plusieurs cas d’études sont présentés brièvement afin de comprendre le lien entre dimension spatiale et dimension sociale dans la production d’espaces en marge mais aussi pour envisager les potentialités de ces territoires. Cette deuxième partie est très riche et variée dans ses propos introductifs. Les mini-articles qui suivent permettent au lecteur de situer géographiquement les questions relevées de l’introduction et d’en comprendre les enjeux principaux. Cependant, ils ne permettent pas d’approfondir la complexité des facteurs qui déterminent la production de territoires en marge.

**Fadia PANOSETTI**

Université Libre de Bruxelles, Centre d’études de la coopération internationale et du développement (CECID)

**Jonathan DURAND FOLCO**

*À Nous la ville. Traité de municipalisme*

Montréal, Ecosociété, 2017, 197 pages

Après avoir rappelé les effets négatifs de la croissance économique actuelle dans les pays développés comme dans les pays en développement, l’auteur propose, pour la gauche, un nouveau paradigme : le municipalisme.

Jonathan Durand Folco analyse tout d’abord les effets négatifs de l’actuel mode de développement, qui se caractérise par l’apparition de « mégapoles » qui « engouffrent » les petites villes, les villages et les régions. Se trouvent ainsi rassemblés au sein de vastes espaces urbains, des quartiers branchés, des banlieues étalées, des enclaves défavorisées, des zones rurales, sans oublier des centres commerciaux. Nombre d’aspects négatifs du développement, qui en résultent, sont soulignés par l’auteur, tels que les décalages socio-culturels au sein de la population et les limites écologiques de la croissance. À la double crise économique et écologique s’ajoute une « crise civilisationnelle ». Le système économique actuel exige toujours plus « d’énergie humaine » pour assurer son expansion, ce qui amène les États néolibéraux à prendre des mesures telles que, flexibiliser le marché du travail ou reculer l’âge de la retraite tout en favorisant le développement du capital humain. La dégradation des conditions de travail, résultant de l’obligation faite aux salariés de respecter des objectifs de performance est responsable de nombreux troubles chez les individus, comme le *burn out*, accompagné de « pathologies sociales « (déficit de l’attention ou troubles alimentaires).

Pour résoudre ces problèmes l’auteur propose de retenir le principe du « municipalisme », c’est-à-dire de gérer les communes, notamment les villes, en appliquant les principes de la gestion des communs. Le commun comprend trois éléments : bien ou ressource partagés, une communauté de participants, et un ensemble de règles et de normes sociales, définies collectivement, pour le gérer. Un commun peut apparaître dans tous les secteurs, le secteur primaire (agriculture), secondaire, tertiaire (gestion de services collaboratifs) ou quaternaire (culture soin, éducation, santé). Au niveau des communes et des villes, il s’agit, selon les termes de l’auteur, de « construire un véritable pouvoir social par la participation directe, inclusive et active des citoyens et citoyennes aux affaires publiques afin de favoriser l’appropriation collective des institutions, l’autogouvernement et la souveraineté populaire ».

Les concepts de commun et de municipalisme renvoient « à des principes communs de partage, d’accès, d’usage, de participation, de collaboration et d’autogestion ». Le passage à une société de postcroissance en serait facilité, c’est-à-dire à une société qui ne serait plus « obligée de croître, de se développer et d’innover sans cesse uniquement pour maintenir le *statu quo* et assurer sa reproduction », comme cela est le cas du système actuel.

Reprenant la vision de Murray Bookchin, l’auteur souligne que les expériences de municipalisme sont anciennes. C’est la cité grecque et, plus tard, dans les bourgs médiévaux, que les participants aux assemblées eurent conscience que leurs modes d’administration ne constituaient pas « une simple technique de gestion de la société », mais un « véritable mode de vie » et qu’il convenait de suivre des « principes éthiques et rationnels », conformes à leurs idéaux. L’auteur souligne à cet égard que si, du point de vue étymologique, la démocratie est le gouvernement (*kratos*) du peuple (*demos*), le terme « *demos* » ne correspond pas à la totalité des membres d’une communauté, mais au « dème » c’est-à-dire à une circonscription administrative athénienne. Les dèmes correspondaient à des quartiers ou à des villages regroupés pour former la cité (*polis*). Au niveau du dème, il s’agissait justement d’assurer, entre autres, l’autogestion des services locaux et de former les citoyens aux pratiques d’autogouvernement. À l’époque moderne, nombreuses ont été les expériences du municipalisme, comme celle de la Commune de Paris en 1870, du confédéralisme kurde, des « mairies rebelles d’Espagne à l’époque contemporaine. Est abordé de façon plus spécifique, dans une dernière partie, la mise en œuvre du municipalisme en territoire québécois.

Selon l’auteur, il ne convient pas, pour apporter un remède à « l’État bureaucratique centralisé » de privatiser mais de développer la « communalisation des institutions publiques » et, notamment, des collectivités locales.

**Jacques POIROT**

Université de Lorraine

**Mohamed Lamine BENDAOUD et Stéphane CALLENS**

*Nouveaux systèmes de santé. Soins intégrés et réduction des inégalités de santé*

London, ISTE Editions, 2017, 144 pages

La notion de soins intégrés abordée dans cet ouvrage est centrale pour la mise en œuvre de politiques de santé efficaces. La pertinence du sujet étudié par les auteurs place cet ouvrage parmi les lectures à conseiller aux praticiens de santé au Nord et au Sud et aux universitaires et spécialistes des systèmes de santé. Le texte est étayé par de nombreuses sources et des statistiques récentes.

L’ouvrage est organisé en deux parties. La première partie offre un panorama bienvenu des analyses portant sur les inégalités de santé, leurs causes et leur impact. Après avoir retracé les grandes tendances des inégalités de santé et souligné les erreurs théoriques des pères de l’analyse du bien-être social (chapitre 1), les auteurs proposent une étude plus approfondie des facteurs psychologiques et sociaux à l’origine des inégalités de santé (chapitre 2) : gradient social, lieu de vie, hiérarchisation sociale, etc. Ils rappellent les grands résultats des approches sur les inégalités de santé : les conditions socio-économiques ont un rôle plus important que l’offre médicale dans les indicateurs de santé publique ; les disparités géographiques influencent les inégalités de santé ; les mécanismes psychosociaux constituent également des déterminants non négligeables de la santé. La prise en compte des comportements à risque fait l’objet de développements utiles qui rappellent, en particulier, la non-linéarité des comportements en la matière et l’importance de la perception du risque, par essence subjective. L’approche psychosociale met en évidence que de nombreux comportements à risque sont fondés sur la représentation des faits par les individus plutôt que sur les faits eux-mêmes. La prise en compte de l’optimisme comme vecteur à la fois de bien-être et de biais cognitif dans la perception des risques est un élément important de l’analyse des comportements sociaux face à la santé. L’enquête réalisée par les auteurs dans les Hauts-de-France offre des résultats intéressants sur les comportements à risque expliquant les inégalités de santé. À titre d’exemple, les agriculteurs sont relativement mal informés des risques liés à l’usage des produits phytosanitaires dans leur exploitation et sont relativement négligents vis-à-vis de la maladie. Dans un autre domaine, il existe un biais d’optimisme consistant à minimiser le risque de contracter la légionellose chez les individus à faible revenu : les inégalités économiques sont, dans cet exemple, à l’origine d’un biais d’optimisme qui pourrait conduire à être négligent dans les mesures préventives. Au total, le biais d’optimisme peut s’expliquer par des déterminants économiques (faiblesse des ressources financières) et des facteurs psychologiques (la perception de la réalité est variable d’un individu à l’autre), entraînant alors des comportements à risque (faible protection contre les dangers des produits phytosanitaires ou de la légionellose). Les contraintes économiques (difficultés de rentabilité des exploitations agricoles) contribuent à renforcer la prise de risque.

La comparaison que les auteurs proposent avec le Maroc est pertinente car toutes les sociétés présentent des similitudes vis-à-vis des déterminants de l’état de santé et sont exposées à des risques environnementaux dont l’impact sur la santé est avéré. Or le Maroc est caractérisé par une dégradation de l’environnement qui constitue une menace importante sur la santé publique.

Le chapitre 3 met en relation les différentes inégalités (santé, formation, richesse) pour souligner les causalités croisées entre celles-ci. Cette analyse permet de revenir sur la grande initiative d’Alma Ata qui, en 1978, proposa une promotion de la santé par les agents communautaires, les soins primaires et la décentralisation. La typologie des systèmes de santé au regard d’Alma Ata et des Objectifs du développement durable est édifiante et éclairante. Il est très justement souligné que les pays africains sont aujourd’hui peu alignés sur ce modèle, alors que leurs gouvernements avaient pris une part active dans la formulation de ce cadre. Les ravages de l’épidémie d’Ebola dans certains pays comme la Guinée illustrent que la qualité des systèmes de santé reste un levier majeur de la santé. Ils mettent également en évidence les limites d’un modèle d’Alma Ata non accompagné d’une réelle promotion du personnel de santé, dont l’exposition aux maladies est élevée en l’absence de bonnes qualifications et de conditions d’exercice satisfaisantes. À cet égard, les auteurs ont raison d’insister sur l’insuffisance criante de moyens dédiés aux ressources humaines de santé dans les pays en développement. On peut ajouter que la déclaration d’Astana de 2018 (quarante ans après Alma Ata)[[1]](#footnote-1) réaffirme cet aspect. Le chapitre 3 s’achève par une mise en perspective théorique des grands modèles internationaux de santé autour des contributions majeures de John Rawls et Amartya Sen.

La deuxième partie de l’ouvrage est consacrée à la recherche des « architectures durables et équitables des systèmes de santé » et présente des réflexions stimulantes sur les modèles innovants. Le chapitre 4 étudie les transformations des systèmes de santé et aborde en particulier les conditions d’une soutenabilité de ces systèmes dans ce contexte évolutif. Les considérations éthiques sont centrales et les limites des « bonnes idées » telle que la décentralisation sont soulignées, telle que la nécessité de gérer les risques à une échelle plus large que les régions et les agglomérations. Le chapitre 5 s’interroge sur les modalités d’intégration de l’innovation dans les systèmes de santé. Les auteurs insistent sur le fait que l’innovation, souvent confondue avec le progrès technique, peut aussi être sociale, comme l’illustre le domaine de la santé. Ils affirment que la littérature scientifique est unanime sur l’utilité de l’innovation dans l’amélioration de la santé, ce qui aurait mérité une démonstration au regard des travaux critiques sur les effets pervers de certaines innovations, dans la tradition radicale d’Ivan Illich. Pour autant, les auteurs ne considèrent pas que toute innovation est cohérente avec le système de santé. Ainsi, la France dispose d’avantages en termes d’innovation pour la phase d’exploration mais souffre de faiblesses relatives à la phase d’exploitation. L’organisation du système d’innovation peut donc être faillible et ne pas déboucher sur les innovations de santé directement utiles. De même, la théorie de la croissance endogène éclaire bien les enjeux de l’innovation dans le domaine de la santé mais celui-ci présente des spécificités (temps long nécessaire au développement des innovations) qui rendent indispensable un financement de très long terme alors que les investisseurs privilégient le court terme dans un contexte d’asymétries d’information. En conséquence, la conciliation de l’utilité économique et de l’utilité sociale n’est pas garantie. Les auteurs abordent alors la place que pourrait occuper la responsabilité sociale d’entreprise (RSE) dans les stratégies des firmes de la santé, en soulignant les controverses scientifiques sur les liens entre RSE et performance économique et en insistant sur la place potentielle des acteurs publics dans la promotion de la RSE afin de rééquilibrer les objectifs entre utilité sociale et profits à court terme. Le chapitre 6 achève cet ouvrage par une analyse des réseaux de soins. Ces derniers sont apparus pour offrir aux patients des réponses de coordination dans le processus d’accompagnement des soins. Ils apportent une contribution importante à la demande d’information des patients, mais aussi à leurs besoins de suivi, d’accompagnement et de non-isolement. Les auteurs présentent les apports des différentes théories économiques dans l’analyse des réseaux de soins. La théorie de l’agence les étudie en mettant l’accent sur les moyens de limiter les comportements opportunistes mais elle oublie la relation de coopération collective qui existe pourtant entre les différents acteurs de réseaux. L’économie des conventions propose cette analyse du collectif dans les accords entre les acteurs. La confiance et la motivation jouent un rôle essentiel et les stratégies opportunistes ne sont qu’une modalité possible parmi d’autres. La théorie évolutionniste qui semble être privilégiée par les auteurs part également de la confiance comme élément de base des réseaux. Les interactions entre les agents des réseaux sont source d’apprentissage, de partage d’informations et de savoir.

La conclusion de l’ouvrage met en perspective les différents chapitres à travers un schéma des inconvénients respectifs des différents systèmes de santé par rapport à des attentes légitimes telles que la qualité des soins, l’extension des populations garanties, la maîtrise des coûts et la réduction des files d’attente. Les systèmes beveridgiens favorisent les files d’attente, le modèle bismarckien rend complexes la gouvernance et la maîtrise des coûts, le cadre d’Alma Ata ne garantit pas la qualité et la réactivité. Face à de telles limites, les auteurs réaffirment l’intérêt d’un modèle de soins intégrés dans tous les cas, le seul à même, selon eux, de remplir les Objectifs de développement durable.

Au total, cet ouvrage stimulant constitue une précieuse synthèse réflexive des pistes offertes par les soins intégrés en vue de réduire les inégalités de santé, tant dans les pays riches qu’en développement.

**Bruno BOIDIN**

Université de Lille

Centre lillois d’études et de recherches sociologiques et économiques (CLERSE-CNRS)

 

MONDES EN DÉVELOPPEMENT

VOLUME 46 - 2018/4 - n°184

MIGRATIONS ET INSTITUTIONS

**Coordination :** Thierry BAUDASSÉ (Université d’Orléans, LEO-CNRS), Rémi BAZILLIER (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CES-CNRS) et Isabelle RABAUD (Université d’Orléans, LEO-CNRS)

|  |  |
| --- | --- |
| ■ Introduction : quels liens entre migrations et institutions ?  **Thierry Baudassé, Rémi Bazillier et Isabelle Rabaud** | 7 |
| ■ Immigrant gender and international trade  **Harry P. Bowen and Jennifer Pédussel Wu** | 15 |
| ■ Les transferts de fonds des migrants influencent-ils la qualité des institutions dans les pays récipiendaires ?  **Joseph Attila, Chrysost Bangaké, Jude Eggoh et Gervasio Semedo** | 29 |
| ■ Une approche institutionnelle du lien migration et commerce de services  **Thierry Baudassé, Thierry Montalieu et Isabelle Rabaud** | 43 |
| ■ Malthus is still breathing: Environmental concerns and attitudes towards immigration in Europe  **Paula Puskarova and Ivana Dancakova** | 65 |
| ■ Comment sortir de la crise des migrants ?  **Ismaël Issifou** | 83 |
| ***VARIA*** |  |
| ■ Développer l’innovation en Afrique et dans les PMA : construire le SNI, encadrer l’innovation frugale, multiplier les systèmes locaux  **Bernard Haudeville et Christian Le Bas** | 101 |
| ■ Estimations économétriques de modèles de croissance pour la Chine  **Zhiming Long et Rémy Herrera** | 119 |
| ***NOTES ET DOCUMENTS*** |  |
| ■ Essai sur l’économie politique du développement : en hommage à Philippe Hugon  **Johny Egg, Jean-Jacques Gabas, Vincent Geronimi et Michel Vernières** | 137 |
| **Notes de lecture**  **Veille internet**  **Mondes en Développement il y a 30 ans**  **Numéros parus** | **165**  **173**  **175** |



*Bulletin d’adhésion 2019*

Je soussigné(e) (Nom, Prénom)

Profession (ou raison sociale)

Adresse personnelle

……………………………………………………………………………………………………………………………

Adresse professionnelle

……………………………………………………………………………………………………………………………

Nationalité………………………............Tél..................................................Fax……………………...……

email

Déclare adhérer ou renouveler mon adhésion à l'ASSOCIATION TIERS-MONDE en qualité de membre actif et verser la somme de :………… **€** en espèces, par chèque bancaire ou postal.

Cotisation annuelle : Etudiant 25 € Normale 100 €

Ami 50 € Soutien ou Institution 150 €

À………………………………………………, le…………………………………………………… Signature

*Les membres de l’Association Tiers-Monde reçoivent :*

1. *- Un reçu fiscal permettant, si vous êtes imposable, de bénéficier d’une réduction d’impôts.*
2. Oui je désire recevoir le certificat fiscal Non je ne souhaite pas recevoir de certificat fiscal
3. *- Le bulletin FP Contact et les Cahiers de l’ATM publiés à l’issue des Journées annuelles.*
4. *- L’information sur les manifestations telles les "Journées sur le développement".*

*À RETOURNER À :*

Jean BROT

6 Les Saules

54230 CHAVIGNY

***Tél : 03 83 47 14 04***

Jean-Brot@orange.fr

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Code banque | | Code guichet | | Numéro de compte | | Clé RIB  Domiciliation  CIC PARIS SAINT MICHEL |
| 30066 | | 10121 | | 00010513901 | | 36 |
| IBAN International Bank Account number  Bank Identification Code (BIC)  CMCIFRPP | | | | | | |
| FR76 | 3006 | 6101 | 2100 | 0105 | 1390 | 136 |

Titulaire du compte : Association Tiers-Monde, CIC Paris Saint Michel, 6 boulevard Saint Michel 75006 Paris

1. Déclaration d’Astana, Global conference on primary health care, Astana, Kazakhstan, 25-26 octobre 2018. [↑](#footnote-ref-1)